le 20 mai 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 19 mai 2014

2014 DASES 1012G Subvention à l'Association des Clubs de l'Amitié Juifs d'Ile-de-France (ACAJIF) (5e).

Mme Dominique VERSINI, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 3411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 6 mai 2014, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil général, lui propose l'attribution d'une subvention à l'association des Clubs de l'Amitié Juifs d'Ile-de-France (ACAJIF);

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI, au nom de la 6e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 euros au titre de 2014 est attribuée à l'association des Clubs de l'Amitié Juifs d'Île-de-France (ACAJIF) (simpa 20034 – dossier 2014_04529).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée à la rubrique 53, chapitre 65, nature 6574, ligne DF34008 du budget de fonctionnement 2014 du Département de Paris et des exercices suivants, sous réserve de la décision de financement.